

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 frs

## LES AFFAMEURS AU BAGNE

### Après l'expulsion de Colrat

Que Colrat ait été un peu vif dans ses écrits, il ne faut pas oublier son origine méridionale, qu'il ait dépassé parfois les bornes permises de la polémique vis à vis du résident général, représentant de la France, c'est incontestable, nous n'y contredirons point, mais en ces derniers temps, comme le faisait justement remarquer Duran-Angliviel, il avait mis passablement d'eau dans son vin du Querey et ses articles édulcorés laissaient entrevoir l'apaisement prochain après l'assaut furibond dans l'épineuse question du remboursement des bénéfices de guerre à tous, à nos compatriotes et aux sujets tunisiens comme aux étrangers.

La mesure prise contre lui, à la veille de son départ pour France, Colrat devait quitter Tunis dans le courant de mars, reste inexplicable.

En général, elle est sévèrement jugée et désapprouvée parce que trop tardive.

Parmi ceux qui la critiquent le plus violemment, il en est qui auraient dit si elle avait eu lieu plus tôt : « tu l'as voulu Georges Dandin... sans se rendre compte du préjudice grave causé à l'influence française en ce pays après le non remboursement des bénéfices de guerre à nos compatriotes et aux sujets du bey; ils l'auraient admise comme une chose toute naturelle, ne cherchant pas à supputer les conséquences d'un acte que les gouvernements au pouvoir dans la métropole avaient toujours refusé aux prédécesseurs du Résident actuel.

On dira sans doute que M. Lucien Saint n'en était pas à son coup d'essai, puisqu'il y a les précédents Fabre et Louzon.

Possible, mais ce n'est pas la même chose. Louzon avait été condamné, il voulait sabrer les institutions du pays; fomentant l'agitation chez nos protégés; quant à Fabre, il cherchait à vendre du papier, et encore du papier, le plus de papier possible, aussi exploitait-il les moindres incidents avec une rare audace et un brio qui ne pouvaient à la longue que causer des ennuis sérieux et un grave préjudice à l'influence française en ce pays où les esprits réfléchissent mûrement, surtout quand il s'agit de leurs intérêts, et juste le temps d'avaler un caoua, s'ils n'y sont poussés par des arguments ressassés et rabâchés...

La preuve ? c'est que depuis le départ de Louzon, le parti communiste a fini par s'émietter et n'existe plus qu'à l'état de souvenir, et pour Fabre, huit jours après son départ personne ne pensait plus à lui.

En sera-t-il de même pour Colrat ? Peut être, mais c'est moins certain.

En tout cas, lui ne voulait rien chambarder du tout et n'avait en vue que la grandeur de son pays, qu'il aurait voulu voir au-dessus de tout. C'était un chauvin dans son genre.

Ce n'est point de sa faute s'il n'a pas été compris, pas plus, du reste, que ceux qui partagent ses idées sur le remboursement des bénéfices de guerre et espèrent qu'un jour la «faute» sera reconnue et... réparée.

Mais la réparation tardive sera-t-elle suffisante pour chasser la croyance ancrée aujourd'hui dans les esprits de nos protégés qu'il vaut mieux être étranger que français en ce pays ?

Nous osons l'espérer et nous travaillerons de toute la force de nos moyens à dissiper le nuage qui assombrit momentanément notre ciel et dont M. le résident général a pu se rendre compte au cours de ses déplacements récents, surtout à Sfax.

Nos compatriotes de cette ville en étaient même choqués.

Pour revenir à Colrat on prétendra qu'on ne pouvait agir avec lui, frère d'un ministre, comme avec le premier venu, et c'est pourquoi la mesure a été prise tardivement, pour avoir l'assentiment du président du conseil après entente avec le garde des sceaux, propre frère de Colrat !

Voilà bien la faute commise, Colrat, entre temps, ayant, sinon changé son fusil d'épaule, du moins mis une sourdine à ses attaques.

En résumé, pour nous servir de l'expression d'un de nos amis, l'expulsion de Colrat, «c'était de la moutarde apportée après dîner».

On lui a peut-être rendu service et dans quatre mois les électeurs de son patelin répareront la mesure en lui ouvrant les portes si l'on peut s'exprimer ainsi de la Tunisie en l'envoyant siéger à la Chambre des députés.

Oserait-on alors le réexpulser ? c'est peu probable.

Alors, prenons les devants et qu'une mesure générale soit prise en faveur des victimes de l'édit royal de 1778, du reste caduc, si nous nous en référons à une lettre de Jacques Bahar qui devait nous envoyer un copieux travail sur le sujet resté peut être en chantier par suite de sa mort.

### BULLETIN

**Pendant que le Résident Général excursionnait les mercantis opéraient et, hélas ! ils continuent !**

Le résident général ayant mûrement réfléchi aux conséquences de l'acte qu'il allait commettre, trempé sept fois sa plume dans l'encrier se dit qu'après tout il était couvert par son ministre et il signa d'une main légère l'arrêté tiré de l'édit royal un peu vieillot de 1778 qui exilait Raymond Colrat le propre frère du vice-président du conseil des ministres !

En passant, si nous pouvions commettre l'irrévérence de donner un conseil qu'on ne nous demande pas, nous recommanderions au signataire d'éviter comme de la peste le ministère de la place Vendôme car il y serait reçu plutôt fraîchement, le maréchal Lyautey en sait quelque chose pour avoir laissé traduire en conseil de guerre l'exilé d'hier qui du reste fut acquitté.

Puis M. Saint l'âme en paix, la conscience tranquille s'en fut au Kef puis à Sfax, à Sousses et à Bizerte pour y plaider la cause du relèvement de l'istitan de la bagatelle de 3 francs, une misère, vingt sous seulement d'avant-guerre. Ce n'est point que la somme soit exagérée mais le premier pas est fait et nous voilà engagés dans l'ornière des centimes additionnels.

Lorsqu'il arriva au Kef, entre chien et loup, le temps était gris et le ciel bas, on lui trouva l'air plutôt morose, la voix mal assurée, le regard moins franc et pénétrant; on sentait sans s'en rendre compte — les nouvelles arrivent si en retard dans ce patelin perché en nid d'aigles — qu'il devait y avoir quelque chose qui clochait. On le sut le lendemain.

Aussi les régionalistes de l'endroit qui avaient déjà repoussé le relèvement de l'istitan pris de peur s'impresèrent de revenir sur leur vote pour ne pas affronter son courroux.

Et voilà pourquoi, après le Kef, Sfax Sousses et Bizerte ont relevé d'un cinquième cet istitan contre le quel toute la colonie française s'est insurgée lors de son application.

Mais pendant ce temps les mercantis du ravitaillement ne perdaient pas le nord. Les boulangers, malgré les accords intervenus avec les minotiers dans le cabinet même du résident général portaient le prix du pain à 25 sous.

Pour ne pas être en reste les marchands d'huile, de sucre, de café n'y allaient pas comme on dit vulgairement avec le dos de la cuillère: l'huile augmentait de vingt sous par litre, et ce n'est pas fini; le sucre d'autant, par kilo; le café de deux à trois francs; la viande se maintenait sur ses positions élevées de dix à douze francs; le poisson avait des tendances à la hausse sauf la vulgaire sardine.

De sorte que nous voilà avec  
**Le pain à 25 sous**  
**La viande à dix francs**

**L'huile à sept francs**  
**Le café à douze francs**  
**Et le sucre à quatre frs**  
**C'est la vie à bon marché ou nous ne nous y connaissons pas !**

Voilà M. le Résident Général le résultat de la politique du laisser-faire, commencée par M. de Castillon St Victor et continuée par vous, de la politique de la porte ouverte à l'exportation.

Le cœur le moins endurci aux misères d'autrui se serre d'angoisse lorsque d'aventure il se rend au port et voit embarquer toutes ces céréales pour l'Allemagne via Anvers ou Rotterdam et toutes nos huiles pour la même destination via Italie, car nul n'ignore que notre chère sœur latine fait grand commerce avec l'ancienne alliée — des produits des autres — dont elle tire de gros avantages financiers.

Où allons-nous M. le Résident Général ?

Les pluies ont été insuffisantes cet hiver dans l'ensemble du pays, le centre et le sud sont à peine mouillés, les olivettes manquent d'eau, notre cher correspondant Soussien vous le dit d'autre part; nous entrevoyons des jours bien sombres et douloureux pour tous et pour la tranquillité publique.

Et vous l'aurez voulu si vous continuez à écouter les mauvais conseillers ! Est-il même encore temps, sauf pour l'huile, de réparer le mal ? Interdisez vivement toute exportation d'huiles, de céréales et légumes secs, de bétail et vous vous éviterez bien des sujets d'ennuis ! Sinon, arrive que plante ! Vous pourrez alors faire votre mea culpa.

C'est vous qui l'aurez voulu si la population vous devient hostile et permettez nous de vous le dire en toute franchise, entre quatre quatre yeux, elle est bien prête de le devenir devant la vie chère qui monte et qu'elle croit voir de l'indifférence de votre part qu'elle n'arrive pas à comprendre - pas plus du reste que votre recours répété à l'édit royal de 1778 pour gouverner le pays.

### Echos et Nouvelles

**Le Souverain est rentré à la Marsa S. A.** le Bay après un repos d'une quarantaine de jours dans notre magnifique et incomparable station thermale de Korboos est rentré à la Marsa où la population a été heureuse de son retour.

Le Souverain a été tellement enchanté de son séjour à Korboos qu'il a promis d'y revenir tous les ans, seulement il voudrait qu'on agrandise les deux grandes villas où il se trouvait un peu à l'étroit malgré leurs dimensions respectables.

La direction voudrait bien donner satisfaction au bey si la dépense n'était aussi élevée.

**Le mécontentement est général dans les Services Financiers**

On se souvient que les fonctionnaires des régies financières, las d'attendre leur péréquation qui ne vient jamais, sont allés porter leurs doléances à la Résidence qui a promis qu'on allait s'occuper d'eux sans retard.

Une commission a été nommée qui s'est immédiatement mise à l'œuvre. Son travail est sur le point d'être achevé néanmoins elle n'a pas la capacité de faire sortir des coffres-forts des billets de banque qui ont leur affectation particulière prévue et votée par le Grand Conseil.

Dans ces conditions comment leur donner satisfaction ?

Ils le savent bien, eux, qui font partie de la «boite aux finances» et de plus ils savent aussi que le Résident s'apprête à partir pour Rabat.

Alors, les fêtes s'échauffent et... le mot de grève aurait même été prononcé si on ne leur donnait pas satisfaction avant le départ pour Rabat.

Attendons les événements... ils promettent de nous amuser un peu.

**En route pour Rabat**

Au moment où ce journal paraîtra M. le résident général accompagné de Mme Lucien Saint, sera en route pour Rabat où il se rend pour assister à la Conférence des gouverneurs inaugurée l'an

dernier à Alger; de son côté M. Steeg gouverneur général de l'Algérie prendra le même chemin pour la même destination à son retour de Paris

Si l'on en juge aux résultats de la première Conférence on peut dire, sans exagération qu'ils sont nuls complètement nuls et même ont eu des conséquences fâcheuses pour chacune des colonies. Le Maroc a fermé sa porte à l'Algérie et établi une barrière douanière provisoire c'est possible - mais établi tout de même une barrière à Taza, l'Algérie pour se préserver — et elle a rudement bien fait — de voir ses céréales prendre le chemin des pays étrangers par la Tunisie a arrêté l'exportation pour celle-ci, d'autres mesures, de moindre importance ont été également prises de part et d'autre.

En puis nous ne croyons pas que le maréchal Lyautey prise très fort l'amitié du résident général pour des causes diverses qu'il est inutile de rapporter ici.

Le seul lien étroit qui pourrait les réunir c'est un penchement exagéré pour le fameux édit de 1778 dont ils font tous deux un article de gouvernement.

Par toutes ces raisons nous n'augurons rien de bon de cette nouvelle parlotte qui comme la première tournera en eau de bonidin.

**A la Résidence Générale**

M. de Castillon St Victor, ministre plénipotentiaire, délégué à la Résidence Générale, est rentré de France avec sa famille après une absence de trois mois.

Malgré son retour nous ne pensons pas que son séjour parmi nous soit de longue durée, le premier poste diplomatique vacant en Amérique latine devant lui échoir si nos renseignements sont bien exacts.

**Nécrologie**

Depuis notre dernier numéro nous avons à enregistrer quelques décès qui sont venus attrister la population.

M. Durel, ingénieur des Travaux publics en retraite, père de notre excellent confrère M. Joachim Durel, du « Tunis Socialiste ».

M. Jacques Bismuth, propriétaire de la Mercerie Parisienne, décédé aux obsèques du précédent.

Mme Vve Famechon, mère de M.M. Paul et Emile Famechon, de la direction des forêts.

M. Aimé Bret, beau-père de M. Gori, du Gt Tunisien;

M. Jean Ollandini, père de M. Dominique Ollandini huissier.

Mme Paul Dumas, femme du premier président de la cour d'appel de Rabat, ancien président de notre tribunal civil.

Aux familles atteintes nous adressons nos condoléances bien sincères.

**Au Tribunal**

Lundi dernier a eu lieu l'installation, toutes chambres réunies, de M. le substitut Fabiani, nommé juge en remplacement de M. Népveur.

Nous prions le nouveau juge d'agréer nos bien vives félicitations.

**Un voyage officiel dans l'extrême-Sud** Ainsi que nous l'avons dit, à son retour du Maroc, le Résident Général effectuera une tournée dans l'Extrême-Sud.

Ce voyage revêtira un caractère particulièrement important.

Nous croyons savoir, en effet, que M. Lucien Saint doit atteindre la frontière tripolitaine où il se rencontrerait avec de hautes personnalités italiennes pour la mise au point définitive de la délimitation.

**A la direction générale de l'Agriculture** M. Lescure, directeur général de l'Agriculture, du commerce et de Colonisation qui s'était rendu à Paris où l'appelaient la santé de son fils, est rentré à Tunis où il a repris ses hautes fonctions.

**L'expulsion de Colrat**

L'ombre de César, en France, la terreur, en Tunisie: voilà où nous en sommes cent trente cinq ans après la grande Révolution Française!

Au nom de la liberté de la presse, nous élevons une véhémement protestation contre l'expulsion de Colrat, et nous rappelons à notre royauté, les paroles suivantes de Jules Ferry qui nous a donné la Tunisie.

«La force n'est pas tout ici bas; à côté de la force, il y a un droit qui ne se prescrit pas !».

Lé «Sahel» Sousses.

### Casse-cou !

### Casse-cou !

M. le Résident Général

Les mercantis abusent de ce qu'ils appellent votre faiblesse. Ils disent qu'ils n'ont rien à craindre, qu'ils peuvent tout se permettre. N'ont-ils pas de protecteurs puissants que vous écoutez comme des oracles ? Leurs paroles sont des paroles d'évangile devant lesquelles vous semblez vous incliner.

La preuve ? c'est que les boulangers après entente avec vous avec les minotiers vous avaient promis de ramener le prix du pain à 24 sous. L'ont-ils fait ?

Combien de temps cela a-t-il duré ? Dix jours !

Et encore les boulangers se rattrapaient sur le poids de la baisse forcée, en sorte qu'ils n'ont rien abaissé du tout.

La viande n'a pas baissé d'un liard, elle oscille toujours entre huit et treize francs !

C'est excessif pour un pays d'élevage. L'huile dont le prix ne devrait pas être supérieur à quatre francs est affichée partout à 6,80 ou 7 francs et comme vous l'avez dit vous-même la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> qualité, bien assez bonnes pour les tunisiens, puisqu'ils n'en consomment pas d'autre !

Le sucre qui valait 3 frs, il ya dix jours est aujourd'hui à 4 francs, c'est une augmentation plus élevée que le sou du pain vous en conviendrez et là, la spéculation joue grand jeu. Elle le peut impunément, personne ne lui disant rien les prix étant exactement ceux pratiqués en France. Alors de quoi nous plaindrions-nous ?

Permettez-nous de vous le dire, franchement et sincèrement, M. le Résident Général. si vous le vouliez — et vous le pouvez — tous ces misérables spéculateurs rentrer aient vite dans le droit chemin de l'honnêteté. Il vous suffirait de prendre conseil de votre conscience et de vous demander s'il est admissible que d'une année à l'autre les prix puissent augmenter — surtout pour les produits du pays — du cent pour cent ? Vous auriez vite fait de comprendre que la spéculation et rien qu'elle est cause de tout le mal et prenant votre courage à deux mains, tenant compte de la situation d'une population qui ne mange pas tous les jours à votre table, vous vous empresseriez de fermer la porte à l'exportation de tous les produits du pays et vous lanceriez une bande de policiers parmi toutes les fripouilles qui sont cause de la vie chère qui nous étirent et dont on vous rend responsable car de vous, de vous seul, dépend qu'il en soit autrement.

En attendant, laissez nous mettre sous vos yeux la lettre de notre correspondant de Sousses M. Mohamed Ellamti. Conseiller municipal de cette ville. Vous y puiserez certainement des directives intéressantes qui pourront guider votre ligne de conduite devant les assauts répétés de ceux pour qui le problème de la vie chère ne se pose pas - puisqu'ils ont les moyens de manger à leur faim tous les jours :

Sousses, le 12 Février 1924

A Monsieur Emile Lacroix

Mon cher ami,

Vous nous apprez avec une joie très grande la décision du Gouvernement d'intéresser l'exportation des céréales à l'étranger : cette sage mesure est heureusement arrivée à temps pour prévenir une situation plus grave et donner un peu de courage à la masse ouvrière qui lutte vainement contre les difficultés croissantes de la vie.

Vous pouvez, par la voie de votre journal, remercier au nom de la population indigène pauvre mais laborieuse du Sahel, notre précroyant Résident Général qui par sa décision réfléchie lui aura épargné des jours plus durs et plus pénibles.

**Demandez partout**

**Le Rhum Chauvet**



Comme vous ne devez pas ignorer, les cours des oranges flottaient, pendant la campagne de 38 à 40 frs le quintal pour atteindre ces derniers jours le cours fantastique de 75 à 80 frs, soit le double approximativement.

Il n'est pas difficile de constater les causes de cette sensible augmentation qui tire son origine de la spéculation.

Ob! la spéculation, cette arme terrible ne faiblir jamais pour enrichir un peu plus le riche de la misère du pauvre!

Félicitons donc le Gouvernement de cette sage mesure et de tous les efforts qu'il déploiera pour réduire les difficultés de la vie dans la mesure du possible.

« Mais, je pense, mon cher ami, que cette décision devrait être complétée en empêchant les huiles de quitter le pays et d'aller au dehors alimenter l'étranger.

« L'huile qui, avec le blé et l'orge, constitue l'alimentation principale du « pauvre », atteint aujourd'hui des prix « exorbitants ».

« Pendant la récolte, les cours n'ont jamais dépassé 400 frs les 100 h. aujourd'hui ils sont à 700 frs.

« Si même à ce prix, on pouvait s'approvisionner; mais il arrive souvent de retourner au logis la bouteille vide et cela est particulièrement fréquent dans les villages!

« L'huile n'est pas encore, heureusement, aussi rare pour arriver à manquer seulement les cours augmentent de jour en jour, on préfère la garder cachée pour la vendre toujours plus cher — Toujours la spéculation.

« Il serait donc, je pense, du devoir du Gouvernement de contre carter énergiquement le jeu de ces spéculateurs.

« La récolte a été disastreuse cette année; les stocks ne sont peut être pas très grands et la perspective d'une bonne récolte pour l'année prochaine est très problématique; les pluies ont été jusqu'à présent insuffisantes aussi bien ici qu'à Sfax et s'il ne pleuvait pas le mois prochain, la situation deviendrait sérieuse.

Prenez donc, mon cher ami, cette initiative par la voie de votre journal; vous aurez fait œuvre utile et vous aurez la reconnaissance de tous les pauvres gens qui souffrent.

Je connais assez votre empressement à défendre les justes causes comme les sentiments élevés qui animent notre éminent Résident Général nous sont connus pour ne pas espérer une mesure prochaine qui anéantira les espoirs de ces spéculateurs éhontés et permettra à l'ouvrier, au vrai travailleur, au pauvre, de trouver toujours le pain quotidien qui lui permettra de vivre et faire vivre sa famille.

Notre ami  
M. ELLAMTI.

Qu'ajouter à cette lettre? Rien. Nous demandons simplement à M. le résident général de ne pas laisser accu-

ler le pays à manquer d'huile comme on va manquer de blé, et d'orge pour favoriser la spéculation. Le développement de la population passe avant les intérêts des mercantis

COMPAGNIE P.L.M.

La Liaison Algéro-Marocaine

Le réseau de Chemins de fer à voie normale prévu au Maroc a été tout d'abord exécuté dans sa partie desservant la région occidentale où se trouvent les centres principaux et les ports. Fez se trouve ainsi et se trouvera encore pour un assez long temps à l'extrémité de ce Réseau en attendant qu'il se prolonge de cette ville à la frontière Algérienne.

Mais d'autre part le développement économique du Maroc a créé entre ce Protectorat et notre Colonie d'Algérie un courant d'affaires qui se développe rapidement et auquel il est nécessaire de donner des facilités en reliant par un moyen de transport pratique et régulier les Réseaux de Chemins de fer des deux Pays.

Dans cet ordre d'idée la Compagnie P.L.M. a mis en marche, depuis le 1<sup>er</sup> février, un Service de correspondance automobile pour le transport des voyageurs et de leurs bagages entre Oudjda (Frontière Algéro-Marocaine) terminus du Réseau Algéro-Marocaine et Fez (Maroc), terminus actuel des Chemins de fer du Maroc.

Ce Service, qui est quotidien, permet de bonnes correspondances avec les trains P.L.M. à Oudjda, et avec les trains de Compagnie des Chemins de fer du Maroc à Fez.

Des billets directs (automobiles-Chemins de fer-parcours maritimes), comportant l'enregistrement direct des bagages et facilitant dans toute la mesure du possible les relations Maroc-Algérie-France, seront délivrés par les gares principales et bureaux de renseignements des Réseaux P.L.M. Métropolitain et Algérien.

RECENSEMENT TUNIS-PROTECTORAT FRANÇAIS

Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

Direction des Forêts

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le Jeudi 27 mars 1924, à la Direction Générale de l'Agriculture, Boulevard Bab-banar, à l'adjudication de 10 coupes de bois, essence chêne-liège, chêne-zèze, arbres incendiés, taillis etc... pouvant produire environ 17.544 quintaux métriques d'écorces à tan, 13.250 quintaux métriques de liège mâle, 28.800 stères de bois de chauffage ou à charbon, 2.800 mètres cubes de bois d'industrie 14.730 mètres linéaires d'étais de mine et 7.240 perches.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El Fejjia.

A vendre à St Germain, jolie villa de 4 pièces, veranda, construction récente eau de Zaghwan, joli jardin - prix intéressant - s'adresser au bureau du journal.

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al Djazira

POUR VOS TRACTEURS  
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 20 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, Av. J.-Ferry - Tunis

LA BANQUE DE TUNISIE reçoit sans frais les souscriptions aux BONS DU CRÉDIT NATIONAL 1924 600 A LOTS.

Nete d'impôts, émis à 450 francs.

Administration des Habous  
AVIS

Il est donné avis au public que le JEUDI VINGT MARS mil neuf cent vingt quatre à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Eglise N° 55, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après:

1- Deux parcelles de terre que la première dite « Cherkak » et la deuxième « Et Tarbiya » ayant une contenance approximative de 6 ha. 40 sises à Behiret Zaghwan. Mise à prix : cent soixante francs par an et fr. 100

2- Un terrain nu dit « El Méthania » d'une superficie approximative de 1 ha 35 sises à Behiret Zaghwan, fondation de la grande mosquée.

Mise à prix : cinquante francs par an et fr. 50

3- Un terrain dit « El methania » d'une superficie approximative de 42 ares, fondation « Messjed-El-Daar » à Behiret Zaghwan

Mise à prix : vingt cinq francs par an et fr. 25

4- Un terrain de 181 mètres 2 environ dit anciennement « dar el Gherabelli » sis à Testour, impasse Sidi Abdallah el Melhi

Mise à prix : vingt cinq francs par an et fr. 25

5- Un magasin en état de ruine, ouvrant au sud, lequel est surlevé d'un premier étage appartenant à autrui sis impasse « Mosmar el Kossa » donnant sur la rue de l'Eglise N° 11 à Tunis

Mise à prix : deux cents francs par an, et fr. 200

Date de prise de possession des immeubles le jour des enchères.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des habous rue de l'Eglise N° 55 à Tunis, bureau des enzels numéro 29.

Le Président des Habous  
C. SFAR.

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 MAI

Etablissement Thermal, avec masseurs diplômés sous la Direction de M. le Docteur Caillon  
Prix de pension par jour, comprenant chambre petit déjeuner au matin, déjeuner et dîner (sans vin)  
Hôtel des Thermes : 24 à 25 frs  
Hôtel des Sources : 20 frs  
Location de villas et d'appartements.  
S'adresser aux bureaux de la Compagnie à Korbous même sans qu'il soit besoin d'aucun intermédiaire d'aucune sorte.  
Restaurant Cachir.  
Transports automobiles en autobus de la Maison Albert Bonnet 4 avenue de Carthage Tunis Départ 2 h. du matin

Brevet tunisien N° 1204

La Compagnie Continentale d'Electricité appliquée à Glaris (Suisse), propriétaire du brevet d'invention n° 1204; du 13 mars 1912, pour: Procédé déposé des ardoises naturelles ou artificielles, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur, 20 Rue de Russie Tunis.

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème



C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

A vendre Hotel bien achalandé dans ville intérieure. Nombreux matériel, bénéfices importants s'ad. au bureau du journal.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand tirage quotidien à 20 cent. PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages le N° ordinaire et 30 pages le Magazine réuni cent.

Abonnements à EXCELSIOR dans les Départements et Colonies:  
Trois mois 12 fr. Six mois 24 fr. Un an 48 fr.  
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE:  
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR  
Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.  
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE: Un an 15 fr.  
En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 397) demander le liste des spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.



Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseurs

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros et Dan-Gros - Expédition à l'étranger - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Mercerie Parisienne - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt de gant « Perrin ». - parapluies « Revel » et parfumerie « Ayyse » Fournitures complètes pour coiffeuses.

Information-Exportation de tous produits = Mohamed Ellamti, négociant, rue de France 34 - Tunisie - Adresse télégraphique: Mohamed Ellamti - Soussse.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis  
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques. E. A. Minaud et Fils, ancien Ancoeurteur Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Chénod - 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie 1883, 1, rue Zerkoun - Tunis.

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia. - Téléph. 24.17 - R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

EMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourne Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE LUX, propriétaire - Soussse-Tunisie - Consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Droguerie de la Poste. - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMMA - Shyp Chand ler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie - Maison fondée en 1900

MAURICE AZERM 11<sup>re</sup> rue d'Enghien et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 3.43 - Quincaille - Ferronnerie-articles de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Les GALERIES PARISIENNES Aïphonse L. Licari, 1<sup>er</sup> Place Pichon - Soussse - Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonnetrie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques conues - A-telier de Modes - Maison de toute confiance

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Brami frères et Cie, 1<sup>er</sup> 2<sup>es</sup>

Pharmacie Suckama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Soussse (Tunisie).

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD Madame Maud Euvé Ayères (Var)

REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

Le Gérant: E. LUMBERSO

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE: TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres

Location de compartiments de COFFRES - FORTS DÉPÔT DE COLIS

Fabrique de Lits en tous genres et de tous systèmes (Maison Française) Expédition à l'Intérieur V. LELLOUCHE & Cie MAGASIN: 16, Rue Bab Souika, 16 - TUNIS Téléphone: 9.41

VÊTEMENTS J. BELL

6, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL: 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laflitte - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia. Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT: Rue de Turquie (Port) BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia Téléph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C<sup>IE</sup> DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistols automatiques

Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 - Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

RESTAURANT DU JAPON G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

7, Rue Amilcar - TUNIS Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent DÉPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Comme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - ALPHONSE THÉLÉ; PELLET 7- TUNIS

L'Huile qui graisse le plus « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE » Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 54 et 58 Rue de Provence Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et recasements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances » (19<sup>ME</sup> ANNÉE) 23, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.90

Vous qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, soins-soins privés, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup> (R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)

29, Rue de Portugal - TUNIS Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques TRACTEURS & MOTO - CHARRUES Catalogues et Références France sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 3.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaie - Gardes de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue en tant et toutes opérations de banque.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX: 3, Rue Es-Sadikia Entrepôt: Rue de Portugal prolongée - TUNIS